

La rédaction d'une fiche de lecture

Objectifs :

Une fiche de lecture, tout en dégagant les grandes lignes de l'ouvrage, doit permettre :

- 1 - de faciliter la mémorisation du contenu de l'ouvrage en vue d'un oral de culture générale ;
- 2 - de constituer une documentation de référence en vue d'un apprentissage à long terme. Ces fiches de lecture doivent permettre de revenir facilement à un texte pour pouvoir le citer lors la rédaction de travaux écrits (mémoire de scolarité CESH ou CID), articles, conférences, etc.
- 3 - de dégager le cheminement analytique de l'auteur ;
- 4 - de conserver toutes les informations (notions, concepts, faits, noms d'auteurs, titres d'ouvrages) sur lesquelles l'auteur construit son raisonnement.

➔ Le but des fiches de lecture est donc de systématiser le travail et de classer l'information de façon rigoureuse.

NOTA : Il existe plusieurs types de fiches de lecture qui sont présentés plus bas. Ni la présentation ni le classement de ces fiches ne sont fixés par un règlement. Il s'agit d'un travail personnel et chacun doit utiliser la forme qui lui convient le mieux.

I. La fiche de lecture « résumé »

1) La pré lecture

Avant de se lancer dans la lecture d'un ouvrage, il convient de vérifier si celui-ci répond à vos attentes : quelles sont les raisons qui motivent votre lecture ? Quels sont vos centres d'intérêt ? Qu'est-ce que vous connaissez déjà sur le sujet ? Quelles sont les questions auxquelles vous cherchez à répondre ? Quels sont les renseignements dont vous avez besoin ?

Pour cela il faut commencer par :

- examiner le titre, le nom de l'auteur, la page de couverture (titre, sous-titre - qui oriente le lecteur sur le livre -, nom de l'auteur et maison d'édition) et la 4^e de couverture (qui peut contenir une brève biographie de l'auteur et une présentation de l'ouvrage),
- lire le verso de la page de titre qui présente les publications antérieures de l'auteur et la date de parution,
- regarder la table des matières (très importante dans le survol parce qu'elle contient le plan de l'auteur, la logique de son cheminement ; sa lecture permet de savoir s'il est utile de lire l'ouvrage au complet ou de lire quelques chapitres seulement), l'index, les références bibliographiques et les sources,
- regarder les titres, les sous-titres (la lecture des sous-titres permet de se faire une idée rapide du contenu, des concepts clés et de la pertinence réelle d'un chapitre), le début et la fin des chapitres,
- parcourir l'avant-propos, la préface et l'introduction (l'auteur y expose le cheminement de son livre, le sujet traité, le but de l'ouvrage, la méthode qu'il a choisie pour aborder son

sujet et les hypothèses qu'il défend), la conclusion qui présente là où l'auteur est parvenu et les solutions qu'il met en avant.

2) Lecture de l'ouvrage

Après cette première analyse de l'ouvrage, et selon l'intérêt que vous lui portez, vous pouvez :

- vous contentez de ne lire l'ouvrage qu'en diagonale ; vous survolerez alors toutes les pages du texte sans cependant fixer votre attention sur un point particulier. Les yeux font alors un rapide mouvement de gauche à droite, en diagonale, à travers chacun des paragraphes. La lecture dite « en diagonale » convient lorsque le contenu vous intéresse peu, lorsque vous voulez savoir « *en gros* » de quoi il est question. Il ne s'agit en aucune façon d'une méthode de lecture efficace.
- Parcourir le texte, plus ou moins rapidement, d'une couverture à l'autre : lire un roman, un article, une revue... Mais ce type de lecture ne vous permettra pas d'assimiler le texte, vous n'en retiendrez qu'environ 10 %.
- Prendre des notes (ne pas se contenter de souligner ou d'encercler les passages qui vous semblent importants), résumer certaines parties, ce qui est indispensable pour la rédaction d'une fiche de lecture qui seule vous permettra d'intégrer, de mémoriser ou encore de faire une critique du texte.

Ce dernier type de lecture doit vous permettre de comprendre la problématique de l'auteur et la réponse qu'il y apporte. Pour vous guider, vous devez vous demander quels sont les principaux concepts développés ; à quelles références sociales, historiques, scientifiques, culturelles, politiques ou autres renvoie l'ouvrage ; sur quelles références théoriques, bibliographiques il s'appuie, et à quels auteurs il est éventuellement fait référence.

3) Rédaction de la fiche de lecture

Une fiche de lecture comporte les éléments suivants :

a) Références de l'ouvrage

• Références bibliographiques complètes (une fiche de lecture peut ne porter que sur quelques chapitres d'un livre) :

AUTEUR Prénom ou P. (particule, titre ou grade par parenthèse) ou ANONYME (si l'auteur est inconnu), *Titre* ou Titre : éventuellement le sous-titre, Lieu d'édition (ou s.l. pour *sans lieu*, si le lieu d'édition n'est pas connu), nom de l'éditeur (éventuellement titre de la collection par parenthèses), ANNÉE (ou n. d. pour *non daté*), nombre de pages (x p.), éventuellement le numéro de la page (p. x) ou des pages (pp. x – y) d'où provient la citation.

Pour les ouvrages anciens, après le nombre de pages, vous pouvez ajouter le format de l'ouvrage : in-plan. (*in plano* = feuille non pliée), in-fol. (*in folio* = feuille pliée en deux), in-4° (*in quarto* = feuille pliée en 3, donc d'une taille d'un quart de feuille), etc.

Lorsqu'il y a plus de 3 noms, on peut se contenter d'indiquer les 3 premiers. Lorsqu'un ou plusieurs noms sont omis, on ajoute par parenthèse après le dernier *et al.* (*et alii* : et autres)

S'il s'agit d'un ouvrage rédigé sous la direction d'un auteur, rajouter (dir.) ou (ed.) en anglais.

Exemple 1 :

VIUDE Jean (marquis de) (dir.), *Anatomie d'une guerre larvée* : les maquis de la Grande Bosse, Paris, Seuil (Utopies), 1999, 240 p.

Exemple 2 :

BULLE J. (capitaine), GIL A., MORF A. (*et al.*), Petit précis sur le bon usage de la tondeuse, Bellevue, édition de la Yulle (Les fondamentaux de l'Officier de France), n. d., 240 p.

- Localisation, nom de la bibliothèque, cote de l'ouvrage
- Date de lecture

b) Résumé

- Présentation de l'auteur : une courte présentation de l'auteur permet de situer l'ouvrage dans son œuvre, dans son époque et dans l'école de pensée qu'il revendique (idéologie, nationalité, principes), il faut situer son œuvre par rapport à d'autres auteurs ou aux courants de pensée de son époque ou antérieurs à celle-ci. Il est recommandé d'utiliser les dictionnaires biographiques (Thésaurus de l'Encyclopédia Universalis, Dictionnaire encyclopédique Larousse, Dictionnaire des auteurs, dictionnaires des auteurs, dictionnaire d'époque, notices biographiques dans les revues spécialisées, sites internet). Il convient de donner les éléments pertinents pour saisir l'intérêt de l'ouvrage (points saillants d'une vie éclairant l'ouvrage). Vous pouvez recopier *verbatim* ces textes car vous en ferez un usage privé. Cependant n'oubliez pas de mentionner les références des textes, si votre fiche doit être publiée ou être présentée sur un site public, cela est indispensable pour n'être pas accusé de plagiat. Vous pourrez, avec profit, mentionner quelles sont les intentions de l'auteur. Identifiez également l'auteur par sa discipline, son origine et son rattachement institutionnel.

- Genre de l'ouvrage : essai, ouvrage scientifique, vulgate, règlement, texte officiel, roman, souvenirs...

- Thèmes traités, informations, idées, thèses soutenues et exprimées sur ces thèmes références théoriques, explicites ou sous-jacentes

- Résumé de l'ouvrage qui peut prendre deux formes :

1. Résumé analytique (chapitre par chapitre, idée par idée) suivi éventuellement d'une critique personnelle : exposez ce que vous pensez de l'ouvrage et en quoi il peut vous être utile. Vous pourrez utilement établir des liens ou faire des rapprochements avec d'autres ouvrages ou d'autres auteurs ou théoriciens. Vous pouvez également noter les critiques qui ont été formulées par d'autres auteurs à l'endroit de l'ouvrage étudié.

ou

2. Résumé thématique qui présente les grands thèmes du livre sans les dissocier de l'analyse critique. Deux à quatre parties sélectionnant des thèmes définis par vous se succèdent. Les parties critiques sont enchâssées dans ces parties. Il s'agit de repérer, dans l'étude des thèmes, l'originalité, la sincérité et la force du témoignage ou des analyses de l'auteur. Quelles sont les thèses, les livres qui contredisent ou confirment les informations données.

- Analyse de l'ouvrage : vous concluez à l'intérêt de l'ouvrage pour la connaissance d'une période ou d'un courant de pensée. En quoi son apport est-il original ? Soulignez ses limites, ses défauts, ses qualités, la valeur de son apport. L'ouvrage peut-il être considéré comme une source privilégiée et crédible pour l'étude d'une époque historique ou d'une discipline donnée ?

Il peut être utile de photocopier ou de scanner la table des matières de l'ouvrage

Citations : Si certains passages retiennent particulièrement votre attention, vous pouvez les noter *verbatim*. Veillez alors à les reproduire fidèlement et à les placer entre guillemets, en indiquant la page d'où elles sont extraites.

II. Autres types de fiches.

1) Fiches bibliographiques

Afin de garder les références des ouvrages que vous avez lus ou que vous vous proposez de lire, il est utile de vous constituer une base de données bibliographique. Ce type de fiche peut vous aider à organiser votre programme de lecture en y notant de façon rigoureuse les références de vos ouvrages et le lieu où vous pouvez les consulter. Vous les classerez par thème et, au fur et à mesure, vous pourrez indiquer la référence de la fiche de lecture correspondante que vous avez rédigée. Vous pouvez également, sous chaque référence, faire figurer une courte analyse de l'ouvrage.

2) Fiches documentaires

Si vous souhaitez faire une recherche sur un thème précis, ce type de fiches vous permet d'y regrouper les informations tirées de vos lectures et qui s'y rapportent.

a) Fiches citations

Vous pouvez répertorier sur une fiche toutes les citations qui vous semblent pertinentes pour illustrer le thème que vous étudiez. Vous devez reporter fidèlement les citations (sans oublier de les faire figurer entre guillemets ni d'en indiquer la provenance).

b) Fiches résumés

Si les citations que vous souhaitez utiliser sont trop longues pour être reproduites *verbatim*. Vous pouvez en faire un résumé sans trahir la pensée de l'auteur. Vous indiquerez alors les références des pages : pp. 23 – 30, par exemple.

c) Fiches commentaires

Sur ce type de fiches figureront vos commentaires personnels sur tel ou tel livre traitant du thème que vous étudiez. Il est important de bien distinguer la pensée de l'auteur et la vôtre.

Exemple de fiche « résumé »

Thème	Art de la guerre : La manœuvre napoléonienne
Références	CAMON (général) : <i>Quand et comment Napoléon a conçu son système de manœuvre</i> . Paris, Berger-Levrault, 1931, 169 p. Ouvrage non réédité.
Lieu de consultation	Fonds de l'ancienne bibliothèque de garnison de Rouen déposé au CREC Saint-cyr – Coëtquidan. Cote : 944.1 CAM
Date	30 janvier 2006
Auteur	CAMON Hubert : Le général Hubert Camon naquit à Dieuze dans la Meurthe, le 19 mai 1855. Il fit Polytechnique, suivit les cours de l'École d'application de Fontainebleau et sortit dans l'artillerie. Capitaine en 1884, il passa par l'École de guerre, devint chef d'escadron en 1898, puis enseigna l'art militaire à l'École d'application de l'artillerie et du génie à partir de décembre 1900. Nommé lieutenant-colonel, il dirigea l'École d'artillerie du 10e corps en 1905. Il retrouva l'école Polytechnique en décembre de l'année suivante pour y exercer les fonctions de commandant en second. En mars 1909, il devint colonel, en juin 1913 général de brigade. Il alla prendre le commandement de l'artillerie du 14e corps. La Première Guerre mondiale lui vit confier la surveillance de la fabrication des matériels et projectiles de l'artillerie lourde. Le 15 février 1917, il fut admis au cadre de réserve. Il mourut à Paris le 13 novembre 1942. Comme beaucoup de penseurs militaires, Camon n'exerça pas de grand commandement en campagne. Il fit une carrière de technicien et d'enseignant. Son appartenance aux "armes savantes" le rattachait à une grande tradition intellectuelle de l'Armée française qui avait donné Vauban, du Teil, Bourcet, Carnot, Rogniat, Foy, etc. Camon a laissé une œuvre écrite considérable. <div style="text-align: right;">Bruno COLSON</div> CAMON Hubert : <i>La guerre napoléonienne : les systèmes d'opérations : théorie et technique</i> . Paris, Economica 1997, 142 p., p. 5.
Principaux ouvrages	<i>La guerre napoléonienne, les batailles, les campagnes</i> . Paris, Lavauzelle (réédition en trois parties chez Berger-Levrault). 1- Précis des campagnes, 1903, 292 p. 2- Précis des campagnes, 1903, 292 p. 3- Les batailles <i>Vol. 1 – texte</i> , 1910, 571 p. <i>Vol. 2 – atlas</i> , 1910, 17 pl. 4 – Les systèmes d'opérations, théorie et techniques, 1907, 372 p. Bibliothèque de Coëtquidan, 944.21 CAM La dernière réédition du t.4, chez Economica (1997) est accompagnée d'une très intéressante préface de Bruno Coslon. <i>La bataille napoléonienne</i> . Paris, Berger-Levrault, 1899, 59 p. <i>Campagne de 1866 en Bohême</i> . Paris, Berger-Levrault, 1929, 106 p.

L'Effondrement du plan allemand en septembre 1914. Paris, Berger-Levrault, 1925, 160 p.

Cf.
CARRIAS Eugène,
La pensée militaire française. Paris, PUF, 1960, 378 p.

Le général Hubert Camon écrit pendant une période de renouveau de la pensée stratégique française qui a fait suite au désastre de la guerre de 1870 – 1871. Les penseurs militaires de cette époque pensaient que Moltke l'Ancien avait puisé ses principes de conduite des opérations chez Napoléon. Moltke connut un regain d'intérêt au moment de sa mort en 1891, cependant bon nombre de penseurs militaires français estimaient, comme Bonnal, que Moltke n'avait jamais atteint le niveau de Napoléon (et donc qu'il convenait d'étudier le modèle et non l'imitateur). Cela explique la volumineuse littérature militaire consacrée à Napoléon, parue à cette période.

Résumé

Les deux premiers chapitres sont consacrés à la présentation du système de manœuvre de Napoléon et à l'époque à laquelle il l'a mis au point :

Napoléon recherchait la bataille décisive. Pour l'obtenir il utilisait deux types de manœuvre opérative :

- La manœuvre sur les « derrières » qui permet de ne pas attaquer là où l'ennemi sur une position fortifiée et de le couper de sa ligne d'opération (axe logistique), (cf. La manœuvre de Marengo en 1800, la manœuvre de la 3^e coalition en 1805, 1^{re} partie de la Campagne de Russie en 1812 – échec de la manœuvre sur les derrières).

- La manœuvre en « position centrale » qui permet de battre les armées coalisées les unes après les autres en se couvrant face à l'arrivée de renforts (cf. Première partie de la campagne d'Italie de 1796*, campagne d'Allemagne de 1813 - échec de la manœuvre en position centrale - campagne de France de 1814).

En règle générale, la manœuvre sur les derrières lui permettait de se mettre en position centrale.

Ce système a été mis au point par Bonaparte avant 1796. Il avait mis à profit son expérience opérationnelle de commandant de l'artillerie de l'armée d'Italie en 1794, il a mis également à profit son passage en 1795 au bureau topographique du Comité de Salut public.

1^{re} partie : années de formation

L'auteur présente :

- l'héritage dont il a bénéficié : système divisionnaire, système Gribeauval (chapitre III),

* lire à ce sujet :
FOCH, *Les Principes de la guerre*.

** cf. bataille de Neerwinden de 1793

- les ouvrages où Napoléon a pu trouver l'inspiration de son système de manœuvre : Guibert, Folard, Saxe, etc. (chapitre IV),
- le chapitre V est consacré à l'élaboration de son système à partir de l'organisation militaire héritée de l'Ancien Régime:
 - o la division mixte entraînait une dispersion des efforts**
 - o l'utilisation des places fortes nuisait grandement à la mobilité des armées.

2^e partie : années d'action

L'auteur examine le parcours opérationnel de Bonaparte entre 1794 et 1795 et les enseignements qu'il a pu en tirer.

Le chapitre VI est consacré au siège de Toulon (1794), l'auteur - après en avoir rappelé le contexte historique - présente le rôle qu'à joué Bonaparte : son intention de manœuvre et la façon dont il a conduit les opérations.

Le chapitre VII présente les réformes de Lazare Carnot (1793 – 1794).

Au chapitre VIII l'auteur s'intéresse au commandement de l'artillerie de l'armée d'Italie sous Bonaparte en 1794 (l'auteur renvoie pour plus de détails à : **COLIN (capitaine), *L'éducation militaire de Bonaparte. Berger-Levrault (sic, en fait chez Chapelot), Paris 1900 – Bibliothèque de Coëtquidan, fichier biographie : B NAP –, 507 p.*** Bonaparte - qui commence par étudier les combats de 1792 - en tire des conclusions et formule des propositions pour mener à bien les opérations sur ce théâtre. L'armée est commandée par un piètre général, selon l'auteur, le général Dumberbion et aucun de ses subordonnés n'est de grande valeur (à l'exception de Masséna). Bonaparte conseille de changer la ligne de front selon les principes de Bourcet dans sa guerre en montagne et de venir occuper des positions sur les derrières de l'ennemi (p.115). Il s'oppose ensuite à Carnot qui souhaite obtenir des succès rapides pour des raisons politiques. Bonaparte attend deux ans avant de mettre ses projets à exécution. Ce projet est celui qu'exécute « Maillebois en 1745 mais, avec en plus, une idée d'importance capitale : la surprise par derrière des Sardes pour les écraser » en désordre et non réunis. » (p. 125).

Le chapitre IX traite de la présence de Bonaparte au bureau topographique. L'auteur présente les travaux qu'il y a rédigés en juillet 1795 sous forme de mémoires et d'instructions. Ces travaux concernent les opérations en Italie : c'est pourquoi il fut désigné pour commander l'armée d'Italie, en remplacement de Schérer.

Le chapitre X présente des exemples du schéma de la manœuvre napoléonienne : manœuvre de Lech (1805) et manœuvre de la Saale, Iéna (8 – 14 octobre 1806).

Conclusion

***Le Roy de
Bosroger : *Eléments de
la guerre*. 1773,
présenté par Camon p.
40

L'auteur de conclure en répondant succinctement aux deux questions suivantes :

- « Quand Napoléon a-t-il conçu son système de manœuvre ? En 1778 - 1789, quand il était lieutenant d'artillerie à Auxonne.
- Comment ? En lisant et en méditant les ouvrages militaires de renom à cette époque. C'est dans ceux du roi de Prusse Frédéric II (*le Grand*), de Guibert et de Bosroger***, qu'il a puisé le mépris de la guerre de position, qui traîne indéfiniment et ne se termine d'ordinaire que par l'épuisement des deux adversaires. » (p. 163).

Il recherche l'anéantissement de l'ennemi par une *manœuvre-battue* qu'il emprunte à Cyrus, solution qu'avait entrevue Frédéric II mais que ce dernier n'avait pu mettre en œuvre du fait des moyens de son temps. L'apparition du système divisionnaire et de l'artillerie Gribeauval, mis au point tous deux sous Louis XVI, permet à Napoléon d'élaborer son système grâce à un travail de lecture opiniâtre et à une grande capacité de réflexion.

Annexé, se trouve un tableau synoptique des manœuvres sur les derrières les plus caractéristiques de Napoléon. Il présente dans ses colonnes les composantes de ce type de manœuvre (à photocopier).

Analyse :

Ce livre est un bon complément des œuvres de Camon concernant les campagnes de Napoléon. Il permet de mieux saisir l'esprit de ce dernier. Il s'agit d'un ouvrage de référence unique en son genre écrit par un brillant spécialiste de cette période.